



## La Charte forestière de l'Arc Boisé 2015-2020

Atelier de co-production avec les signataires n°1, 9 avril 2015

	Date et heure	Lieu
Atelier 1	Jeudi 9 avril 2015 14h-17h	Salle du Tohu Bohu 4 C Boulevard de la Gare 94 470 BOISSY-SAINT-LEGER

### OBJECTIFS ET ORDRE DU JOUR

Après une introduction sur les enjeux du renouvellement de la Charte et le processus de concertation mis en place<sup>1</sup>, ce premier atelier vise à permettre aux signataires de porter un regard collectif et argumenté sur la Charte 2009-2014, au regard de la situation actuelle : quelles sont les actions de la Charte à reconduire en l'état, à redéfinir, ou à abandonner ?

Le contexte actuel de l'Arc boisé sera rendu explicite par une exploration des enjeux, risques et opportunités qui sont apparus ou se sont renforcés depuis 2009.

### IDENTIFICATION COLLECTIVE DES NOUVEAUX ENJEUX, RISQUES ET OPPORTUNITES (synthèse)

Nota Bene : cette synthèse rend compte des éléments exprimés, y compris ceux exprimés par une minorité de personnes, sans qu'ils aient fait l'objet pour l'instant d'un débat ou d'une validation collective.

**En gras/bleu les enjeux**

En souligné/violet les risques

*En italique/vert les opportunités d'action*

*Pour ce compte-rendu, les contributions de la Ville de Villeneuve Saint Georges, de Servon et de l'association Imagine et sens ont également été prises en compte.*

#### La question des liaisons et de l'accès

- **Informier/ faciliter ou sécuriser l'accès à la forêt (circulation douce)**
- **Des points particuliers (liaisons piétonnes) : RN 4 (niveau route royale), liaison Grosbois / La Grange (au-dessus RN 19)**
- **Communiquer sur les circuits (pédestre, cycliste, équestre)**
- **Communiquer sur les accès, parkings, faciliter les liaisons par les transports en commun**

<sup>1</sup> Pour en savoir plus : voir le mandat de la concertation et le diaporama de l'atelier 1



### La signalisation

- **Nécessité de développer la signalisation dans la forêt, notamment pour flécher les communes**
- *Garantir la connectivité, notamment grâce à la Tégéval, et le balisage*
- *Mise à jour de la carte (avec les animations au verso)*

### La question des déchets

- **Les dépôts de déchets des usagers de la forêt, des riverains et des professionnels**
- Augmentation des déchets si le nombre de visites augmente

### Les continuités écologiques

- **Réaliser les continuités écologiques comme la loi et les schémas écologiques le prévoient : Grosbois / la Grange, RN4 sur la continuité de la route royale**
- Effacer les coupures, renforcer les liens internes au massif
- Espaces boisés de Servon non inclus dans le périmètre de la forêt de protection
- *Renforcer les actions vers l'est (Seine-et-Marne)*
- *Réaliser les passages à faune prévus dans les Chartes antérieures*
- *Améliorer l'accessibilité en lien avec la Tégéval*
- *Nouvelles façons de protéger les espaces boisés notamment via le Plan Local d'Urbanisme*

### La pression foncière / la pression urbaine versus l'intégrité de la forêt

- **Pression foncière de plus en plus forte**
- Risque de morcellement et séparation des massifs
- Disparition des espaces naturels périphériques
- *Etendre le périmètre de la forêt de protection*
- *Continuer la protection des espaces forestiers en dehors du massif principal*

### Une forêt – parc ?

- Risque d'artificialisation de la forêt
- *Trouver de nouveaux outils pédagogiques de protection*
- *Des visites guidées pour le grand public (comment faire face à un animal blessé ou non connu)*

### La forêt, face à la pollution et au changement climatique

- **Réchauffement climatique et augmentation des émissions de gaz à effet de serre**
- *Valoriser le rôle de la forêt dans la lutte contre la pollution atmosphérique (diminution des poussières)*
- *Espace tampon, poumon vert (zone fraîcheur) vis-à-vis de la métropole parisienne. Intégration à la COP 21*



- *Loi sur la biodiversité (texte législatif qui conforte la reconnaissance de l'importance des services rendus par la forêt)*
- *Reconnaissance du rôle de la forêt « comme équipement urbain rendant des services fondamentaux »*

### **Grand Paris / métropole parisienne**

- Augmentation de la pression foncière
- *Nouveaux leviers d'action (notamment financiers) : faire contribuer un territoire plus large aux financements des actions Arc Boisé ?*
- *Compensation financière pour les territoires impactés par des grandes infrastructures*

### **Actions collectives / gouvernance**

- *Développer le partenariat d'entreprise pour monter des actions (par exemple, Décathlon de Pontault)*
- **Reprise de la Charte par les territoires si disparition du Département ?**
- *Protection du massif et de ses lisières dans les PLU*

### **Exploitation forestière**

- ONF sous-traite les travaux à des entreprises peu qualifiées (moins disantes), qui ne respectent pas toujours les milieux (coupe en période de nidification, de montée de sève, de pollinisation)
- *Profiter du renouvellement des aménagements pour augmenter la communication vis-à-vis des coupes*
- *Faire des aménagements forestiers concertés*
- *Développer la filière bois : communiquer sur le bois construction, lycée de Bougainville (filiale bois)*

### **Les usages non souhaitables**

- Mauvaise fréquentation : prostitution, vente illicite
- **Problèmes de sécurité**
- **Appropriation sauvage de certaines zones**
- **Braconnage**
- **Chiens dangereux non tenus en laisse**
- **Cueillette d'espèces rares (paradoxe : l'information crée des usages déviants)**
- *Revoir et renforcer le travail de la brigade équestre dont les interventions sont parfois difficiles (moto cross)*
- *Information / pédagogie sur les usages de la forêt, la biodiversité, la sécurité*



## EXPRESSION COLLECTIVE SUR LES ACTIONS ACTUELLES DE LA CHARTE

Les signataires ont été invités à s'exprimer sur les actions de la Charte actuelle. Ils devaient indiquer si ces actions étaient à reconduire en l'état, à retravailler ou à abandonner dans la future Charte. Les résultats détaillés (action par action) sont en Annexe.

### En bref :

- **Les actions vues comme étant majoritairement à reconduire (et à retravailler pour les renforcer) :**
  - Associer les partenaires de la Charte au projet de déviation de la RN 19 (action 1)
  - Classer le Domaine du Piple en PRIF et ENS en vue d'une acquisition par l'AEV (action 4)
  - Acquérir les friches de Boissy à Limeil-Brévannes (action 8)
  - Relier le Chemin des roses à la forêt Notre Dame en restaurant le chemin rural des étangs de Servon (action 17)
  - Restaurer le chemin rural reliant Noiseau à La Queue-en-Brie (action 18)
  - Dissuader les engins motorisés de circuler en forêt (action 40)
  - Réaliser les aménagements préconisés dans l'étude sur les continuités écologiques (action 46)
  - Organiser des journées de ramassage de déchets associées à des actions de sensibilisation (action 56)
- **Les actions à retravailler (mal connues ou nécessitant d'être rediscutées et redéfinies)**
  - Création de sentiers thématiques pédestres (action 10)
  - Création de sentiers thématiques cyclables (action 11)
  - Définir une stratégie de communication sur l'Arc boisé (action 23)
  - Faire vivre l'exposition itinérante sur l'aménagement forestier et l'Arc boisé (action 24)
  - Poursuivre l'animation du « petit musée de la forêt » (action 25)
  - Sensibiliser les riverains au respect des lisières (action 31)
  - Sensibiliser les riverains à l'exploitation sylvicole de la forêt de La Grange (action 32)
  - Pérenniser la brigade équestre sur l'ensemble de l'Arc boisé (action 39)



- Rechercher des données faunistiques et les communiquer aux partenaires (action 52)
- Sensibiliser les agriculteurs à l'importance des lisières (action 55)
- Mettre en valeur certains sites archéologiques (action 60)
- **Les actions vues comme majoritairement à abandonner (ou à retravailler en profondeur)**
  - Réaliser un livret pédagogique visant à la promotion de la filière bois-énergie et intervenir dans les équipements et immeubles collectifs des communes riveraines de l'Arc boisé (action 41)
  - Etude sur la mobilisation des ressources et sur les débouchés possibles de la filière bois-énergie (action 43)
  - Création de chasses au trésor avec GPS (géocaching) (action 13)
  - Mettre à la disposition des riverains en lisière de forêt des bacs de compostage collectifs ou des aires de collecte de déchets verts (action 58)

### Synthèse des échanges

*Les participants ont été interrogés sur les motifs de leur choix sur certaines actions sur lesquelles les positions étaient clivées, et ce de manière non exhaustive, pour amorcer un échange en profondeur sur les intérêts et valeurs en présence.*

### **Action 23 : Définir une stratégie de communication sur l'Arc Boisé**

Les participants insistent sur l'importance de renforcer la stratégie de communication sur l'Arc boisé.

Cet effort vise une meilleure communication entre les signataires, notamment par une évaluation régulière des actions en cours de réalisation dans la Charte, qui soit partagée par les signataires afin qu'ils s'approprient davantage son contenu.

Plusieurs propositions visent le grand public :

- Coupler la carte « Arc boisé » avec le dépliant des RDV annuels de l'Arc boisé
- Dans la carte : améliorer la lisibilité des pistes cyclables, pédestres, équestres. Trouver un format plus maniable. Faut-il des cartes « zoom » sur des parties de la forêt ou au contraire maintenir une carte unique pour faire connaître le massif dans son intégrité ?



- Une information davantage proactive envers le grand public : via les communes et les écoles, en participant grâce à un stand Arc boisé à des manifestations hors problématique environnementale. (Ex : fête du sport, fête des écoles).

### **Action 10 : Création de sentiers thématiques pédestres**

Cette action fait débat entre les participants :

- *Pas assez de signalisation ?* Certains pensent qu'il faut davantage de signalisation afin que les promeneurs se repèrent mieux dans la forêt (pouvoir plus simplement aller d'une ville à l'autre), d'autres estiment que la signalisation est suffisante et que le balisage doit rester minimal (avis minoritaire)
- *Faut-il inciter les promeneurs à se disperser ou flécher davantage des itinéraires ?* Pour certains mieux vaut disperser le public pour éviter une trop forte concentration sur un chemin, pour d'autres au contraire la concentration sur les chemins principaux permet de réduire l'impact sur les zones plus « sauvages » (et donc sur la faune et la flore). Les signataires s'accordent sur le fait que la surfréquentation de la forêt est circonscrite à quelques zones en entrée de forêt (ex : Marmousets) et non pas en cœur de forêt.
- *La carte, plus explicite ou non ?* Plusieurs signataires insistent sur la nécessité de rendre la carte plus lisible, signalant davantage les pôles d'intérêt, les chemins thématiques comme le chemin des mares. Certains signataires invitent à signaler les pôles d'intérêt sans forcément préciser les itinéraires.

### **Action 32 : Sensibiliser les riverains à l'exploitation sylvicole de la forêt de la Grange**

- Plusieurs participants insistent sur la nécessité de faire connaître et faire comprendre les modalités de la gestion forestière, par exemple en mettant des panneaux d'info quand il y a des coupes à venir ou en cours.
- Une association pointe l'évolution nécessaire de l'ONF sur les périodes de coupe, parfois en pleine saison de la nidification. L'ONF évoque le décalage dans le temps entre la décision de coupe et la réalisation de la coupe (jusqu'à 18 mois sont prévus dans les marchés avec les prestataires).



### **Action 60 : Mettre en valeur certains sites archéologiques**

Cette action fait débat entre ceux qui insistent sur la mise en valeur du patrimoine archéologique de l'Arc boisé, facteur d'attractivité et de reconnaissance et les risques entraînés par une mise en valeur trop forte de ces sites (risques de pillage, de sur-fréquentation alors que ce sont des lieux où nichent certaines espèces), et plaident pour ne pas les signaler explicitement et les laisser boisés. La Charte 3 pourrait d'une part contribuer à mieux faire connaître l'étude archéologique déjà réalisée et décider de plusieurs niveaux de mise en valeur auprès du grand public, selon les sites (valoriser ceux qui sont déjà connus, protégés ceux qui sont sensibles, etc.).

### **Action 58 : Mettre à disposition des riverains des bacs de compostage collectifs ou des aires de collecte des déchets verts**

Cette action est vue comme contre-productive pour la majorité des signataires présents : d'une part les communes agissent déjà en ce sens (quelle plus-value d'une action portée par la Charte ?), d'autre part, les utilisateurs risqueraient de jeter des déchets non verts dans ces bacs.

Il faut également être cohérent avec la tendance dans les massifs de la région à inciter plutôt les usagers à garder leurs déchets et à les jeter après leur visite en forêt.

Parallèlement, il apparaît nécessaire à tous de poursuivre l'information et la sensibilisation sur les effets néfastes des déchets verts jetés en forêt.

### **Enjeu 3 : enjeu économique. Actions 41 et 43 : Filière bois-énergie**

Ces deux actions font débat, avec des arguments en présence variés, retracés ci-dessous.

#### *Que faire du bois coupé ?*

- La production de bois de l'Arc boisé n'est pas assez importante pour qu'on parle de filière bois viable à l'échelle du territoire.



- La question de l'usage du bois coupé se pose : d'autres valorisations sont possibles, au-delà du bois énergie (bois construction)

#### *Quelle valeur pour le bois ?*

- Le bois vivant rend des services éco systémiques fondamentaux dans un secteur urbain, notamment avec le changement climatique en cours. Il faut donc à tout prix le préserver comme poumon vert du Grand Paris : il faut reconsidérer la valeur du bois, en faisant primer l'intérêt environnemental sur l'intérêt économique (idée de bien commun).
- L'Arc boisé est une forêt péri-urbaine qui doit être vue comme un équipement mis à disposition des Franciliens (y compris dans une dimension paysagère ayant un impact sur le prix du foncier), et protégée en tant que tel.

#### *Un débat sur la gestion forestière*

- La nécessité de la gestion forestière est réaffirmée comme étant nécessaire à l'entretien de la forêt et donc à sa régénération (majorité des signataires)
- Les modalités de gestion forestière sont mal acceptées par certains signataires : choix des arbres (parfois des arbres en pleine croissance), type de coupe (coupe franche très « agressive »), problèmes phytosanitaires.





**ANNEXE : EXPRESSION COLLECTIVE SUR LES ACTIONS ACTUELLES DE LA CHARTE (INTEGRALITE)**

N°	Actions	Pour la future charte	Pourquoi ?
<b>ENJEU 1 : PROTECTION DE L'INTEGRITE DE LA FORET</b>			
1	Associer les partenaires de la charte au projet de déviation de la RN 19	A reconduire en l'état = 18 A retravailler = 4 A abandonner = 0	A accentuer (en sommeil actuellement)
3	Classer les espaces boisés en EBC dans les PLU	A reconduire en l'état = 3 A retravailler = 7 A abandonner = 0	Il ne s'agit pas de mettre en EBC tous les boisements. Action déjà réalisée par des communes (ex : Servon)
4	Classer le Domaine du Piple en PRIF et ENS en vue d'une acquisition par l'AEV	A reconduire en l'état = 13 A retravailler = 3 A abandonner = 0	
8	Acquérir les friches de Boissy à Limeil-Brévannes	A reconduire en l'état = 17 A retravailler = 0 A abandonner = 1	

<b>ENJEU 2 : SOCIAL (Accueil du public et sensibilisation à l'environnement)</b>			
10	Création de sentiers thématiques pédestres	A reconduire en l'état = 3 A retravailler = 14 A abandonner = 1	Pour les actions 10, 11, 12 : améliorer la signalétique en forêt, rendre la carte du massif plus lisible pour les sentiers thématiques



11	Création de sentiers thématiques cyclables	A reconduire en l'état = 3 A retravailler = 9 A abandonner = 2	
12	Création de sentiers thématiques équestres	A reconduire en l'état = 5 A retravailler = 2 A abandonner = 2	
13	Création de chasses au trésor avec GPS (géocaching)	A reconduire en l'état = 0 A retravailler = 2 A abandonner = 10	N'existe pas pour l'instant
16	Organiser des randonnées pour faire découvrir la liaison entre l'Arc boisé et la forêt de Sénart	A reconduire en l'état = 6 A retravailler = 3 A abandonner = 0	Redynamiser cette action actuellement en sommeil
17	Relier le chemin des roses à la forêt Notre Dame en restaurant le chemin rural des étangs de Servon	A reconduire en l'état = 14 A retravailler = 2 A abandonner = 0	Oui, si financement
18	Restaurer le chemin rural reliant Noiseau à La Queue-en-Brie	A reconduire en l'état = 13 A retravailler = 2 A abandonner = 0	L'inscrire au PDIPR
23	Définir une stratégie de communication sur l'Arc boisé	A reconduire en l'état = 4 A retravailler = 14 A abandonner = 0	Développer toutes les formes de communication (presse, internet ...) pour informer un large public.



24	Faire vivre l'exposition itinérante sur l'aménagement forestier et l'Arc boisé	A reconduire en l'état = 8 A retravailler = 8 A abandonner= 0	Oui, à poursuivre L'expo date de 2008 ! Il faut accompagner cette exposition d'une animation pour expliquer les impacts de la fréquentation
25	Poursuivre l'animation du « petit musée de la forêt »	A reconduire en l'état = 2 A retravailler = 6 A abandonner	C'est où et c'est quoi ?
31	Sensibiliser les riverains au respect des lisières	A reconduire en l'état= 8 A retravailler = 8 A abandonner =	Par des panneaux informatifs en lisière
32	Sensibiliser les riverains à l'exploitation sylvicole de la forêt de La Grange	A reconduire en l'état = 2 A retravailler = 9 A abandonner = 3	Pourquoi seulement en forêt de la Grange ? Cette exploitation sylvicole ne doit pas être trop lourde
33	Engager une réflexion sur l'accessibilité en forêt	A reconduire en l'état = 8 A retravailler = 4 A abandonner = 0	
36	Conforter le fort de Sucy comme pôle d'accueil spécialisé sur l'histoire de l'Arc boisé	A reconduire en l'état = 8 A retravailler = 2 A abandonner= 0	
37	Etude de faisabilité sur la création d'un pôle d'accueil à vocation pédagogique sur l'Arc boisé (scolaire + grand public)	A reconduire en l'état = 10 A retravailler = 6 A abandonner = 0	Plutôt un outil itinérant qu'un pôle



39	Pérenniser la brigade équestre sur l'ensemble de l'Arc boisé	A reconduire en l'état= 8 A retravailler = 11 A abandonner= 0	Il faut plus de visibilité de la brigade équestre, problèmes de sécurité sur certaines zones, parcours à redéfinir. La brigade ne passe pas à Servon malgré la contribution de la commune.
40	Dissuader les engins motorisés de circuler en forêt	A reconduire en l'état= 15 A retravailler = 11 A abandonner	Communiquer à l'entrée des bois et via les communes sur les amendes encourues

### ENJEU 3 : ECONOMIQUE (Développement de la filière bois)

41	Réaliser un livret pédagogique visant à la promotion de la filière bois-énergie et intervenir dans les équipements et immeubles collectifs des communes riveraines de l'Arc boisé	A reconduire en l'état = 1 A retravailler = 12 A abandonner = 7	Le massif semble déjà très sollicité par la filière bois énergie
43	Etude sur la mobilisation des ressources et sur les débouchés possibles de la filière bois-énergie	A reconduire en l'état = 0 A retravailler= 16 A abandonner = 9	Attention à la préservation de la ressource

### ENJEU 4 : ENVIRONNEMENTAL (Préservation et valorisation de la biodiversité)

46	Réaliser les aménagements préconisés dans l'étude sur les continuités écologiques	A reconduire en l'état = 15 A retravailler = 8 A abandonner	Action essentielle de la Charte : il faut exiger la réalisation de la continuité Grosbois / La Grange, conjointement à la déviation Exiger le financement de tous les financeurs. Si financement
----	-----------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



48	Etudier la trame humide de l'Arc boisé	A reconduire en l'état = 7 A retravailler = 5 A abandonner	Action importante pour la biodiversité (liée à 54 et 59), obligation Communiquer sur le travail fait Dans quel cadre ? pourquoi ?
50	Suivre l'évolution d'espèces animales emblématiques	A reconduire en l'état = 7 A retravailler = 6 A abandonner = 1	A relier à la loi biodiversité Important pour connaître la richesse de la faune, suivre son évolution. C'est un critère de bonne ou mauvaise santé des sites et comprendre les éventuels impacts néfastes.
52	Rechercher des données faunistiques et les communiquer aux partenaires	A reconduire en l'état = 9 A retravailler = 10 A abandonner = 0	A relier à la loi biodiversité Important pour tous les acteurs et partenaires pour diffuser ces données comme une chaîne.
54	Identifier la faune aquatique présente dans l'Arc boisé	A reconduire en l'état = 8 A retravailler = 7 A abandonner	En lien avec l'action 48
55	Sensibiliser les agriculteurs à l'importance des lisières	A reconduire en l'état = 9 A retravailler = 12 A abandonner	A retravailler avec les organisations agricoles, action à préciser, utiliser les brochures sur les lisières, développer l'agroforesterie.



57	Organiser des journées de ramassage de déchets associées à des actions de sensibilisation	A reconduire en l'état = 19 A retravailler = 2 A abandonner	Ce ne sont jamais les pollueurs qui ramassent les déchets. A voir, si cela a eu un effet positif : comportement du grand public.
58	Mettre à la disposition des riverains en lisière de forêt des bacs de compostage collectifs ou des aires de collecte de déchets verts	A reconduire en l'état= 3 A retravailler = 5 A abandonner = 9	Bonne idée d'implication du public Incohérence avec les politiques publiques menées par ailleurs ; à voir avec les syndicats intercommunaux des ordures ménagères, y compris pour sanctionner
59	Réaliser une mission Scan-aéroportée (LIDAR) dans le but de poursuivre les prospections archéologiques effectuées	A reconduire en l'état = 7 A retravailler = 7 A abandonner	Doit servir aussi à la trame humide
60	Mettre en valeur certains sites archéologiques	A reconduire en l'état = 2 A retravailler= 18 A abandonner = 1	A préciser



## LISTE DES PARTICIPANTS

PRENOM	NOM	TITRE	ADRESSE	CP	VILLE
Jean-Rémi	BERTRAND	Maire-adjoint	Hôtel de Ville	77170	SERVON
Christiane	BESOMBES	Présidente	Vivre à Villecresnes	94440	VILLECRESNES
Lucie	BIGNON	Chargé d'études	Conseil général du Val-de-Marne DADT/SPOT	94054	CRETEIL Cédex
Julien	BLIN	Responsable de l'aménagement	Communauté d'agglomération du Haut Val-de-Marne	94370	SUCY EN BRIE
Loïc	BRODUT	Responsable aménagement forestier, espaces verts et naturels	Conseil général de Seine-et-Marne Direction de l'Eau et de l'Environnement	77190	DAMMARIE LES LYS
François	CARREZ	Chargé d'animation	Conseil général du Val-de-Marne DEVP/Service accueil et animation dans les parcs	94054	CRETEIL Cédex
Christian	COLLIN	Président	Val-de-Marne Environnement	94170	LE PERREUX SUR MARNE
Raymond	COUDERC	Président	Groupement de défense sanitaire des abeilles 94 et 75 (GDSA)	94210	LA VARENNE ST HILAIRE



Edith	De KHOVRINE	Présidente	Appel+ (Association pour la Préservation du Patrimoine, de l'Environnement de Lésigny et plus) (Le Village de Lésigny)	77150	LESIGNY
Thierry	DEBARRY	Conseiller municipal en charge de l'urbanisme, des relations extérieurs et du Grand Paris	Hôtel de Ville	94440	VILLECRESNES
Caroline	DOS SANTOS	Maire-adjointe au Développement Durable	Hôtel de Ville	94880	NOISEAU
Sylvain	DUCROUX	Chef de projet Forêt péri-urbaine	Office National des Forêts – Agence de Fontainebleau	77300	FONTAINEBLEAU
Françoise	FLEURY	Secrétaire	ACARS-PB	91330	YERRES
Didier	GRATREAU	Directeur adjoint services techniques	Hôtel de Ville	94440	MAROLLES EN BRIE
Pierre-Jean	GRAVELLE	Conseiller départemental		94440	VILLECRESNES
Jeanine	HEMON	Présidente	Les Amis de Marolles	94440	MAROLLES EN BRIE
Francois	HUART	Chargé de mission	Agence des Espaces Verts de la Région IdF	93500	PANTIN
Claude	LARQUETOUX		Vivre à l'Orée de l'Arc boisé	94440	SANTENY





Jacques	LOCHON	Maire-adjoint - responsable urbanisme et patrimoine	Hôtel de Ville	94440	VILLECRESNES
Elvira	MELIN	Chef de service adjointe	DRIAAF	94234	CACHAN Cedex
Alain	NIETO	Adjoint au maire en charge de l'urbanisme	Hôtel de Ville	94510	LA QUEUE EN BRIE
Valérie	NOEL	Chargé du Développement Durable et Agenda 21	Hôtel de Ville	94370	SUCY EN BRIE
Fernande	OLIVEIRA	Conseillère déléguée	Communauté d'agglomération La Brie Francilienne	77680	ROISSY EN BRIE
Hocine	OUMARI	Maire-adjoint Ecologie Urbaine	Hôtel de Ville	77340	PONTAULT COMBAULT
Danielle	RAABE	Vice-présidente	Mémoire vivante - Marne Verte	94500	CHAMPIGNY SUR MARNE
Laurent	REBEQUET	Conseiller municipal en charge de l'écologie	La Ferme des marais	94440	SANTENY
Patrick	SALMON	Conseiller municipal	Hôtel de Ville	77330	OZOIR LA FERRIERE
Michel	TANANT	Chef de projet	Office National des Forêts	77180	LESIGNY